



Info

Mairie

VAXONCOURT

265

Février 2024

MANIFESTATIONS LOCALES - FEVRIER 2024 :

Jeudi 1 ^{er} février	Rencontres conviviales 14 h - Restaurant scolaire	Foyer Rural de Vaxoncourt
Dimanche 4 février	Marche mensuelle 9 h - Parking de l'école	La forme sous toutes ses formes
Samedi 10 février	Défilé de Carnaval - Carna'Vax 14 h - Restaurant scolaire	La Ré-création du Durbion
Dimanche 11 février	Après-midi « Jeux de société » 14 h 30 - Restaurant scolaire	Foyer Rural de Vaxoncourt
Jeudi 15 février	Rencontres conviviales 14 h - Restaurant scolaire	Foyer Rural de Vaxoncourt
Samedi 24 février	Vide ta chambre 14 h - Restaurant scolaire	La Ré-création du Durbion
Jeudi 29 février	Rencontres conviviales 14 h - Restaurant scolaire	Foyer Rural de Vaxoncourt

ESPACE TIERS-LIEU - APPEL AUX BONNES VOLONTES :



Dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment de la Mairie, un espace a été spécialement aménagé pour accueillir des activités culturelles et numériques. Alors que les travaux arrivent à leur terme, il s'agit maintenant de mobiliser les forces vives locales pour animer et valoriser cet espace et donner ainsi tout son sens à cet ambitieux projet.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à une réunion de concertation et de travail, le jeudi 8 février 2024 à 20 h au restaurant scolaire.

TRI DES BIODECHETS :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est obligatoire. D'après le SICOVAD, les déchets organiques représentent actuellement environ 31 % des déchets jetés dans la " poubelle des ordures ménagères " des habitants du territoire dont tout le contenu part à l'incinération. Le SICOVAD déploie de nombreuses solutions pour vous accompagner dans cette démarche. Plus d'info : <https://www.sicovad.fr/>

COUP DE POUCE AUX JEUNES :

Une aide de **TRENTE EUROS** par an est accordée aux enfants à **partir de trois ans** et **jusqu'au jour de leur dix-huitième anniversaire** pour des dépenses concernant :

- ✓ Les licences sportives (football, rugby, judo, athlétisme, gymnastique...) ou abonnements sportifs (piscine, patinoire, danse, équitation, ...).
- ✓ Les cotisations à des activités culturelles (musique et théâtre).
- ✓ Les frais d'inscription aux centres aérés.

Pour en bénéficier, l'un au moins des parents doit résider dans la commune et pouvoir justifier du rattachement fiscal de l'enfant (avis d'imposition). Pour les enfants en garde alternée chez l'un au moins des parents résidant

dans la commune, cette aide sera réduite de moitié, soit QUINZE EUROS. Dans le cas où les deux parents résident séparément dans la commune, l'aide de QUINZE EUROS sera attribuée à chacun des parents. Dans tous les cas, elle ne peut être accordée qu'en une seule fois et elle est réglée directement à l'organisme sur présentation d'une facture.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE :

Pour pouvoir prétendre à la bourse au permis de conduire automobile, un dossier de demande doit être déposé en Mairie dans le mois qui suit la première inscription au permis de conduire. A défaut, elle ne pourra être octroyée.

PASS COMMUNAUTAIRE :

La « carte pass communautaire » permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (patinoire, piscines, bibliothèque multimédia d'Epinal, médiathèque de Thaon-les-Vosges, relais BMI à Golbey, golf, Spinaparc, Points-Cyb, stages sportifs, culturels et multimédia pendant les congés scolaires, mercredis dynamiques pendant l'année scolaire...). Cette carte est délivrée gratuitement à la Mairie.

VOYAGES SCOLAIRES – MODALITES D'OCTROI DE SUBVENTION :

Les collégiens et lycéens qui effectuent un voyage scolaire peuvent bénéficier d'une subvention de 50 € par élève. Une seule demande est accordée au cours de chaque cycle :

- Une fois pour les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- Une fois pour les lycéens de la 2^{nde} à la Terminale ;

Elle sera directement versée par la commune, si possible à l'établissement. Dans le contraire, elle sera versée directement aux familles, après le voyage, sur présentation d'une attestation délivrée par l'établissement scolaire précisant le montant de la participation ainsi qu'un RIB des parents.

Pour bénéficier de cette aide, il convient de se signaler en mairie dès l'organisation du voyage, et en tout état de cause, avant le départ. Pour tout complément d'information, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

PERMANENCE « FRANCE SERVICES » - RAPPEL :



Le deuxième jeudi de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30, une permanence est assurée par le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, sans rendez-vous et dans un espace confidentiel, par une animatrice « France Services » en Mairie.

Une écoute, des conseils, une assistance, sont dispensés gratuitement par Mme Sabrina PONTHEUX. Elle peut vous accompagner sur l'espace numérique des opérateurs nationaux tels que La Poste, France Travail, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, ANTS (passeport, pièce d'identité, permis de conduire, carte grise), Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques... ou être aidés dans toutes vos démarches administratives du quotidien : demande de logement social, carte solidaire SNCF, demande d'extrait de casier judiciaire, acte de naissance, courrier de contestation, résiliation, recours gracieux...

Cette permanence est ouverte à tous : jeunes, salariés, demandeurs d'emploi, retraités... Pour tout contact, merci d'appeler au 03.29.67.22.78 (mairie de Vaxoncourt) ou envoyer un mail à sponthieux@pays-epinal.fr

N'hésitez pas ! Ce service qualitatif de proximité est un véritable atout pour notre commune et notre territoire. Sa pérennité dépend de sa fréquentation.

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Dimanche 4 février	5 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Hadigny les Verrières
Dimanche 11 février	Epiphanie	9 h 30	Châtel sur Moselle
Mercredi 14 février	Cendres	10 h	Nomexy
		18 h	Thaon les Vosges
Dimanche 18 février	1 ^{er} Dimanche de Carême	9 h 30	Pallegney
Dimanche 25 février	2 ^{ème} Dimanche de Carême	9 h 30	Frizon

Tél : 03.29.67.22.78
Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr
Site Internet – <http://vaxoncourt.free.fr>

Le Maire
Frédéric DULOT